



Un jardin ouvert à tout le monde

/// A Bulle, le jardin des Capucins s'ouvre au public dès le 1^{er} juillet.

/// Les visiteurs y découvriront un espace vert réaménagé dans l'esprit du lieu.

/// Explications des président et vice-président Jean-Bernard Repond et Jean-Claude Mauron.

YANN GUERCHANIK

BULLE. C'est un jardin avec des carottes et des laitues, des arbres et de la spiritualité. Sous un abri en contrebas, il y a saint François d'Assise. Sa statue vous accueille les bras ouverts et vous invite au respect de notre mère la Terre, notre sœur la Lune, notre frère le Soleil. C'est un jardin extraordinaire.

Dès le 1^{er} juillet, tout le monde pourra s'y rendre de 7 h à 20 h l'été, de 7 h à 18 h l'hiver. Le jardin des Capucins devient public, ainsi l'a voulu la paroisse de Bulle-La Tour. Mais pas tous les paroissiens. Deux camps se sont affrontés à coups de recours au Tribunal de la corporation ecclésiastique, les opposants ne souhaitant nullement qu'un tel endroit s'ouvre et n'en vienne à remplir des missions habituellement dévolues à la ville.

«Disons qu'il a fallu faire preuve d'une certaine ténacité pour mener à bien le projet», confiait Jean-Bernard Repond vendredi matin, au moment de faire découvrir les lieux. Le président du Conseil paroissial ne cache pas les bâtons dans les roues: les recours, mais aussi la pollution des sols qui a nécessité une demande de crédit supplémentaire ou encore la pandémie de Covid qui a retardé l'ouverture.

Un espace à vivre

Au final, on découvre un espace qui conserve à la fois l'identité et l'esprit du lieu. «Toujours le jardin sur la partie supérieure et le verger sur la partie inférieure», explique le vice-président du Conseil paroissial et président de la commission de bâtisse Jean-Claude Mauron. De même, nous avons remis en état les dépendances qui servaient autrefois à l'entrepôt des légumes et du matériel. Des murs d'enceinte aux cabanons qui abritaient poules et cochons, des pergolas de vigne à la gloriette, tout a été rafraîchi.

Une petite croix, un couvert propice au recueillement rappellent discrètement la nature du lieu. Sans compter la cha-

pelle de Notre-Dame de Compassion qui surplombe le site. Une rampe et un escalier permettent de passer du jardin au verger, lequel doit encore être recouvert d'une prairie. On accède au site par le parc du Cabalet et par la rue du Marché. «Ce jardin vivra avec les gens, résume Jean-Bernard Repond. Certains l'emprunteront peut-être comme un simple chemin entre la Condémme et le centre-ville. D'autres se l'approprieront davantage.» La nuit, il sera rendu au silence.

Faire œuvre utile

Pour la gestion du potager et du verger, la paroisse poursuit sa collaboration avec la Croix-Rouge. Celle-ci s'en charge en mettant à contribution des bénévoles, entre autres des réfugiés, les enfants des écoles primaires ou encore les étudiants de Glion. Les fruits et les légumes seront répartis entre les jardiniers, mais également distribués aux foyers pour personnes âgées ou valorisés lors d'événements: «Une grande soupe est prévue cet automne», illustre Jean-Claude Mauron. En parallèle, des cours de jardinage et de cuisine sont également prévus. «Les locaux serviront aussi pour la pastorale», relève le vice-président, qui précise par ailleurs que le budget de 1,75 mio est «respecté» et que la dépollution du terrain a coûté 207 000 francs plutôt que les 400 000 francs estimés.

«Des panneaux inviteront à la curiosité, complète Jean-Bernard Repond. Entre autres, à poser des questions aux jardiniers. Ce jardin se veut propice à l'interaction.» A signaler que la ville de Bulle se chargera de l'entretien général du jardin des Capucins, comme elle le fait pour ses propres espaces verts, une collaboration saluée par le Conseil paroissial.

«Ce jardin est devenu propriété de la paroisse en 2007, rappelle son président. Au-delà d'une obligation d'entretien, nous voulions faire œuvre utile.» A la suite de l'ouverture en juillet, une inauguration officielle est prévue le 30 août. ■



Les dates clés

Juin 2015. Un mandat d'étude parallèle (MEP) est lancé par la ville de Bulle, la paroisse de Bulle-La Tour et l'Etat pour l'aménagement des jardins de Sainte-Croix, des Capucins et du Cabalet.

Mars 2016. Présentation du MEP et du bureau lauréat, le bureau zurichois ASP Landschaftsarchitekten AG.

Février 2017. En assemblée extraordinaire, les paroissiens acceptent le projet dévisé à 1,75 million concernant le jardin des Capucins.

Novembre 2017. Les paroissiens se prononcent une seconde fois en faveur du projet, un recours contre la décision de la première assemblée extraordinaire ayant abouti à un vice de procédure.

Janvier 2018. Nouveau recours, mais la paroisse emporte cette fois le procès au Tribunal de la corporation ecclésiastique.

Août 2018. Un examen conclut à la pollution des sols.

Septembre 2018. Début des travaux (collecteurs et dépendances).

Avril 2019. Un crédit supplémentaire de 400 000 francs est retrouvé